

PROVINCE DE QUÉBEC
Polyvalente Montignac

92

Séance du Conseil d'Établissement de la Polyvalente Montignac, tenue le 11^e jour du mois de mai 2009, à 19 h à la bibliothèque, au 3409 rue Laval à Lac-Mégantic.

Présences : M. Pierre Léger (président & représentant du Comité de parents), M. Roger Charbonneau (parent), Mme Line Couture (parent), M. Paul Langlois (parent), Mme Dany Nadeau (parent), Mme Johanne Vachon (représentante des professionnels), Mme Danielle Vallières (représentante de la communauté), Mme Marlène Corriveau (enseignante), Mme Audrey Couture-Turcotte (enseignante), Mme Diane Turcotte (commissaire) Mme Geneviève Beaudoin (représentante du Conseil des élèves)

Absences : Mme Kateri Pouliot (parent), M. Francis Boulet (enseignant), Mme Julie Tremblay (enseignante), M. Michel Boulanger (représentant du personnel de soutien), M. Philippe Allard (représentant du Conseil des élèves)

Membres de la direction : Mme Sherley Bernier (adjointe), M. Michel Samuel, adjoint administratif

Secrétaire : Mme Lucie Bilodeau

1. Mot de bienvenue

M. Pierre Léger, notre président, nous souhaite la bienvenue, et nous avis du retard de M. Richard Hallée, madame Sherley Bernier va donc le remplacer jusqu'à son arrivée.

Mme Julie Tremblay se joint à nous; il est 19 h 10.

2. Adoption de l'ordre du jour

Ajout au point 9.1 : « deux représentantes du CSSS du Granit »

CET-595 Sur la proposition de Mme Line Couture, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

M. Richard Hallée se joint à nous; il est 19 h 15.

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 20 avril 2009

→ Au point 6 : Période de questions réservée au public : il faudrait lire « plus **tôt** »

→ Au point 9.3 : Plan de réussite : au 1^{er} paragraphe, il faut lire « pour travailler **le** plan »; dans la même phrase, il faut lire « est à travailler sur **un** deuxième axe »

→ Au point 10 : Les bons coups : au 6^e bon coup, il faut lire : « **Benjamines Montignac Y** » ; également « lors des jeux provinciaux qui se tiendront à **Amqui** ».

CET-596 Sur la proposition de Mme Johanne Vachon, il est résolu d'adopter le procès-verbal tel que modifié.

4. Affaires en lien avec le procès-verbal

→ Au point 8.2 : Cadre de référence pour les campagnes de financement : des nouveaux documents sont distribués à tous les membres avec les corrections qui avaient été suggérées.

5. Correspondance

- Nous avons reçu une lettre de la Fédération des Comités de Parents du Québec concernant les surplus accumulés au Conseil d'Établissement.

CET-597

Après discussion, il est proposé par M. Paul Langlois, que le salaire de la secrétaire soit payé à même le budget du Conseil d'établissement.

6. Période de questions réservée au public

Rien à signaler.

7. Rapport d'activités

7.1 Compte rendu du représentant au Comité de parents

M. Pierre Léger, notre représentant au Comité de parents, nous informe qu'à la rencontre du 20 avril dernier, M. Tom Quigley a fait le tirage des prix dans le cadre du concours « Chasse au lecteur ». Il y a eu un gagnant par secteur.

M. Denis Fabi, directeur des Ressources financières, nous présente l'exercice financier pour l'an prochain. Le même montant est reporté pour le Comité de Parents pour l'an prochain.

La Fondation Jean-Charles Bonenfant désire implanter une « **Journée parlement** » dans les écoles primaires.

7.2 Rapport du Conseil des élèves

- Les élections auront lieu la semaine prochaine. Nous pourrons vous donner les résultats à la prochaine rencontre.
- Le gala méritas est en grande préparation et les membres du Conseil s'impliquent grandement.

Nous présentons le point 9.1 immédiatement, de façon à pouvoir libérer les deux représentantes.

9. Questions éducatives

9.1 Plan de réussite (présentation de l'école en santé par deux représentates du CSSS du Granit)

Mesdames Chantal Dufresne et Geneviève Lalonde nous remettent un document sur « L'École en santé » et nous font une présentation Power-Point. Madame Dany Nadeau, parent, offre sa disponibilité pour faire partie du comité d'analyse.

8. Questions administratives

8.1 Rapport et prévisions budgétaires 2009-2010 (dépôt et approbation)

M. Michel Samuel nous présente le suivi budgétaire pour l'année 2009-2010; il nous le commente et répond aux questions.

CET-598

Il est proposé par M. Paul Langlois d'adopter le document intitulé « Prévisions budgétaires 2009-2010 », tel que présenté.

8.2 Les frais d'entrée (avis)

Un document concernant les frais d'entrée 2009-2010 est déposé. Après discussions, tous les membres acceptent les ajustements apportés à la facturation des frais d'entrée pour la prochaine année scolaire.

8.3 Demande pour le projet de la bibliothèque

Richard nous présente un projet de réaménagement dans le cadre de la bibliothèque.

CET-599 Il est proposé par Mme Line Couture que ce projet soit adopté.

8.4 Politique d'utilisation des locaux

Une feuille avec les nouveaux tarifs en vigueur du 01 avril 2009 au 31 mars 2010 est remise à chaque membre.

Un comité sera formé pour palier aux problèmes lors de l'application de la politique d'utilisation des locaux.

8.4.1 Demande de la MRC

CET-600 Suite à l'application de la politique d'utilisation des locaux, il est proposé par M. Roger Charbonneau et résolu à l'unanimité de refuser la demande de la MRC du Granit à l'effet d'avoir la salle gratuitement pour la tenue de leur activité.

Mme Julie Tremblay nous quitte; il est 21 h 30.

9. Questions éducatives (suite)

9.2 Projet du protocole d'intervention en matière de drogue et/ou d'alcool (dépôt)

Le document est déposé et notre président, Pierre Léger, nous suggère d'en prendre connaissance d'ici la prochaine rencontre et de nous revenir avec vos questions.

10. Informations:

10.1 Les bons coups

- Cette année, le spectacle de musique de fin d'année intégrait des élèves de niveau primaire; bravo à tous ceux qui se sont impliqués, ce fut toute une réussite;
- Dans le cadre de la semaine de la santé mentale, 939 cartes de « Donnez au suivant » ont circulé pendant toute la semaine; bravo aux organisateurs;
- Nous tenons à souligner le travail remarquable de Patrick St-Jacques suite à l'activité du « Jeûne »; une centaine de jeunes y ont pris part et tous se sont dits plus que satisfaits;
- Une salutation particulière aux trois animateurs du Show étudiant. En effet, suite à leur excellente performance, ils nous représenteront au volet « Pan Québécois »;
- Bravo aux équipes en volley-ball « Les Mousquetaires » qui nous ont très bien représentés aux Championnats Civils Provinciaux;
- Coup de chapeau aux élèves en ISPJ et FMS qui ont effectué du travail sur le terrain lors de l'ouverture du Club de Golf; ce fut très apprécié de tous les membres; ces mêmes élèves ont également mis la main à la pâte pour remplir un camion à la Ressourcerie, tout ce matériel étant destiné au Mali;
- M. Pierre Poulin, spécialiste en moyens et techniques d'enseignement, nous a conçu un site Internet plus qu'intéressant; il y travaille encore avec ardeur et le résultat final devrait être plus qu'intéressant.

10.2 Gala Méritas du 6 juin 2009

Il aura lieu cette année le samedi 6 juin 2009. Une invitation est faite à tous les membres pour y assister ainsi qu'au cocktail précédant le gala qui lui, sera servi à 18 h.

CET-600 Sur la proposition de Mme Audrey Couture-Turcotte, il est proposé de reconduire le montant de 100 \$ pour financer la « Bourse du Conseil d'établissement » remise au bénévole de l'année.

10.3 Rencontre du Conseil d'établissement du 8 juin 2009

CET-601 Après quelques discussions, il a été proposé par Paul Langlois que cette dernière rencontre pour l'année 2009-2010 ait lieu à l'Auberge Majella le lundi 8 juin 2009 à **17 h**. La secrétaire s'occupe de prendre les réservations. Un vote est demandé.

8 ont voté Pour
1 a voté Contre

10.4 Campagne leadership (bagues + bracelets)

CET-602 Il est proposé par Mme Marlène Corriveau, d'autoriser les membres du groupe de leadership à vendre des bracelets et bagues confectionnés par eux. Tous les profits seront remis à Leucan.

11. Varia

Rien à signaler.

12. Période de questions réservée au public

Rien à signaler.

13. Questions des membres du Conseil

Rien à signaler.

14. Évaluation de la rencontre

15. Levée de l'assemblée

CET-603 Sur la proposition de Mme Audrey Couture-Turcotte, il est résolu d'adopter la levée de l'assemblée. Il est 22 h.

Pierre Léger, président

Richard Hallée, directeur